Publié avec le concours
du Centre national du Livre

KARTHALA sur Internet : http://www.karthala.com
Paiement sécurisé

Maquette de couverture : Dominique Giroudeau.
Photographie : Funérailles du chef baoulé Toto Kra au village de Botro (Côte-d'Ivoire), en mars 1983 : accueil des « cadres » venus d'Abidjan (ph. Marc Garanger).

ISBN : 2-84586-343-8

SOUS LA DIRECTION DE
Claude-Hélène Perrot
et François-Xavier Fauvelle-Aymar

Le retour des rois

Les autorités traditionnelles et l'État en Afrique contemporaine

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris



25

Le réseau princier des Baganwa au Burundi au XX^e siècle

Du déclin politique à la nouvelle revendication de leur « ethnie »

Émile MWOROHA
et Jean-Pierre CHRÉTIEN

Le groupe des Baganwa représente une composante socio-politique originale du Burundi, si on compare ce pays avec les autres royaumes de la région des Grands Lacs, et notamment avec son faux jumeau, le Rwanda.

On sait que ces sociétés sont généralement caractérisées par le clivage opposant une catégorie à dominante agricole (dite hutu ou iru) et une catégorie à dominante pastorale (dite tutsi ou hima), la seconde étant décrite comme le vivier d'une aristocratie politique fonctionnant à l'ombre de l'institution monarchique. C'est ainsi que la royauté rwandaise apparaît comme dominée par deux grands lignages tutsi, relevant de deux clans, les Bega et les Banyiginya. Le système binaire hutu-tutsi, devenu aujourd'hui obsédant au Burundi et au Rwanda, doit être, on le voit déjà, relativisé par l'intervention des identités claniques. Mais, sur le plan politique, une autre réalité a été souvent occultée sous l'effet des globalisations raciales du siècle dernier (noblesse hamitique contre peuple bantou), celle de la cristallisation et du fonctionnement spécifique des aristocraties dynastiques. On pourrait parler des groupes Hinda au sud-ouest de l'Ouganda actuel et au nord-ouest de la Tanzanie actuelle, ou du groupe Bito dans l'ancien royaume du Bunyoro, du

groupe Luzi dans certains royaumes du Kivu. Nous allons nous arrêter ici sur le groupe Ganwa du Burundi.

La puissance des Baganwa dans la première moitié du XX^e^ siècle

Les Baganwa (sing. Muganwa), un terme que l'on traduit généralement par « princes », au sens de princes de sang royal, constituaient dans l'ancien Burundi un groupe politique, mais aussi une catégorie sociale clairement distincte des trois autres, les Bahutu, les Batutsi et les Batwa. Jusque dans les années 1960-1980 (nous parlons d'expérience), n'importe quel Burundais vivant comme ses ancêtres sur les collines de l'intérieur du pays, quand il était interrogé sur le passé, protestait aussitôt si d'aventure on traitait de Muganwa un Mututsi ou un Muhutu, sous prétexte qu'il avait été chef, et que l'on confondait ainsi deux « catégories » (*amoko*) différentes.

Néanmoins, la définition du statut de Ganwa n'est pas simple et exige quelques précisions. Il relève en effet à la fois de la parenté et de l'exercice du pouvoir politique et se situe dans une perspective temporelle. Un Muganwa est issu d'un *mwami* régnant ou ayant régné : il est fils, petit-fils, arrière-petit-fils de roi, en voie patrilinéaire. Mais sa noblesse d'origine (on dit qu'il est issu « du ventre du tambour », le tambour étant l'objet symbolique essentiel de la royauté, au point qu'un même mot, *ingoma*, désigne le tambour et le royaume) se combine avec un certain rang politique, marqué notamment par l'exercice d'un commandement ou par la conviction qu'il est appelé à exercer une telle fonction à un certain âge.

Ainsi, vu le nombre croissant de princes avec l'addition des règnes dans le temps, une règle fonctionne pour la période que nous connaissons, c'est-à-dire depuis le XIX^e^ siècle : c'est celle de la dégradation cyclique des Baganwa au rang de simples Batutsi. Comme les rois (les *bami*) se succèdent selon des cycles de quatre noms (Ntare, Mwezi, Mutaga, Mwambutsa), les Baganwa issus de tel ou tel de ces rois perdent leur statut princier quatre règnes plus tard. C'est ainsi qu'on connaît au début du XX^e^ siècle des Bataga (issus du roi Mutaga I^er^) devenus des Barango ou des Basine, rangés dans la composante tutsi, au moment où règne Mutaga II, et ainsi de suite. Cette dégradation correspond sur le terrain au fait qu'à chaque règne, les princes issus du souverain précédent tendent à être refoulés vers les périphéries du pays, le centre étant plutôt réservé à des fils du *mwami* régnant.

Le statut de Ganwa combine donc la naissance et une sorte de géopolitique dynamique. Aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, leur histoire est dominée par les relations entre les lignées issues du roi Ntare Rugamba (qui a régné d'environ 1796 à environ 1850) et celles issues du roi Mwezi Gisabo (c. 1850-1908), c'est-à-dire entre les Batare et les Bezi ; nous y reviendrons. Mais il faut d'abord rappeler la puissance de ce milieu. Mis à part quelques secteurs périphériques (notamment au nord-est et dans les plaines de l'ouest, riveraines du lac Tanganyika) gérés par des chefs tutsi ou hutu, et d'autre part un noyau central important géré par le roi lui-même assisté de fidèles non ganwa, la plus grande partie du territoire est sous leur contrôle à la fois administratif, fiscal, politique, militaire et judiciaire. Les Baganwa sont les « chefs » par définition. Ils possèdent de grands domaines travaillés par des corvéables, ils ont les plus grands troupeaux de bovins. Ils ont plusieurs épouses (jusqu'à une dizaine), comme le roi lui-même. Celles-ci gèrent chacune un grand enclos qui est à la fois un lieu d'engrangement des récoltes et des prestations et un haut lieu de sociabilité et d'expression de la fidélité et de la dépendance. En cas de conflit extérieur ou aussi de guerre interne contre un rival, ils mobilisent non seulement les jeunes guerriers qui s'exercent aux environs de leurs cours, mais aussi les hommes en âge de combattre qui, à travers le pays, possèdent tous la lance et l'arc nécessaires. Leurs armées portent des noms glorieux. Eux-mêmes se distinguent par des surnoms prestigieux censés évoquer leur invincibilité, leur gloire et leur générosité. Les intrigues et la vie politique se concentrent essentiellement autour des factions qu'ils constituent avec des alliés tutsi et hutu, en particulier avec les familles de leurs épouses, toutes issues de certains clans tutsi, du moins au XIX^e^ siècle. S'il y avait une aristocratie politique et sociale au Burundi, c'est par définition ce milieu ganwa qui la constituait.

Cependant, d'autres cercles de la société tournaient autour du pouvoir, des lignages hutu fournissant les principaux prêtres des rituels dynastiques (et aussi de nombreux gestionnaires des domaines royaux et de grands conseillers à la cour) ; des lignages tutsi fournissant les épouses du *mwami* et des Baganwa (et aussi de nombreux « délégués » pour la gestion territoriale). Or, on constate que ces lignages influents ont tous tendance à se trouver des traditions « historiques » qui associent de manière significative leurs premiers ancêtres à la légende du roi fondateur Ntare Rushatsi. Tantôt il s'agit de « compagnons » de Ntare, tantôt franchement d'ancêtres éponymes présentés comme des « fils » de Ntare. La fidélité se muait en filiation. C'est en ces termes que des membres des clans tutsi des Bavubikiro, des Bavuna et des Bakundo[1] présentent leurs ancêtres supposés Ruvubikiro, Ruvuna et

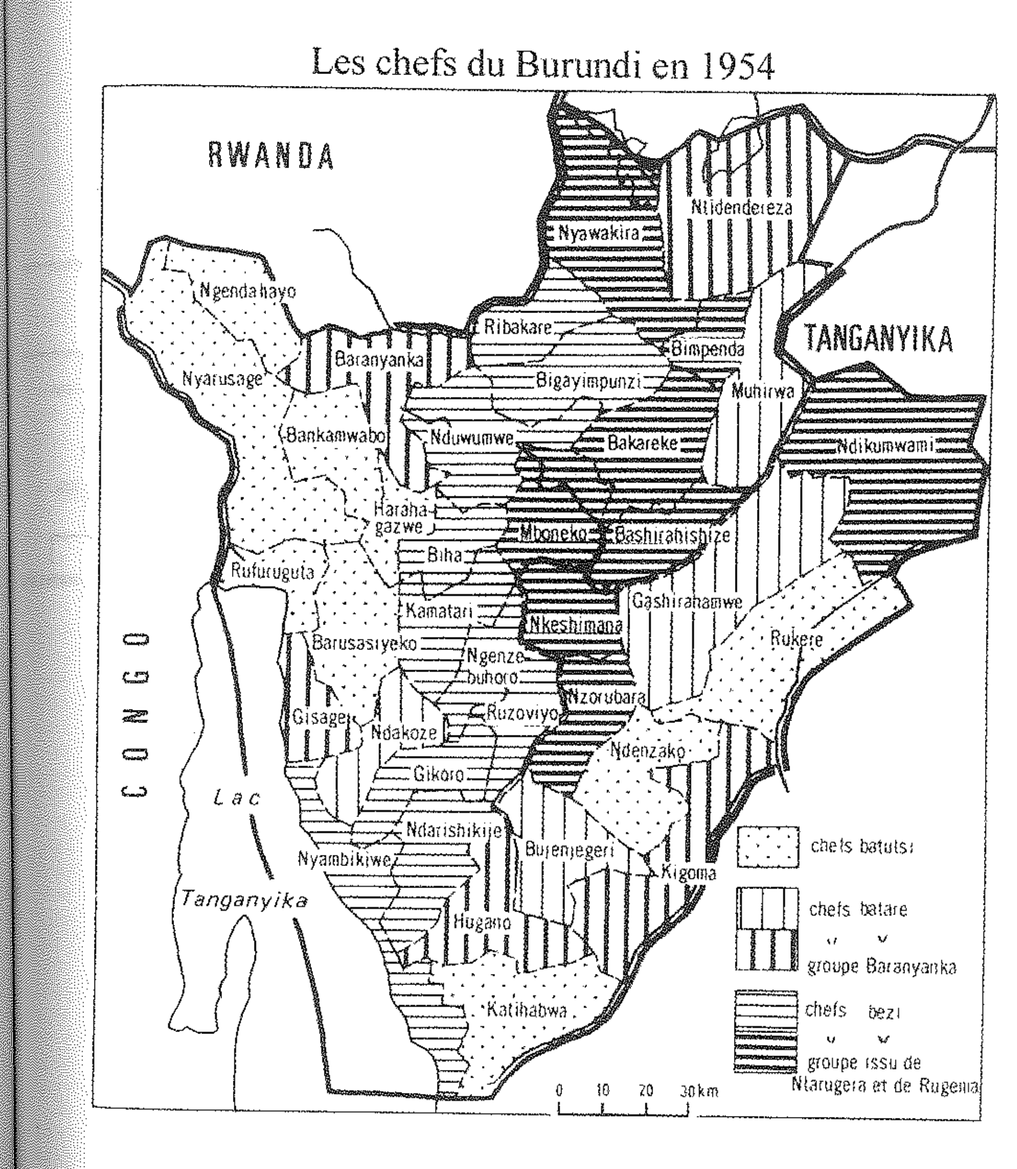
1. Le cas des Bakundo est particulièrement éclairant : ce clan tutsi, jadis influent au Buha du nord, s'est retrouvé intégré au milieu dirigeant du Burundi à partir de la conquête du Buyogoma par le roi Ntare Rugamba vers 1840. Ces alliés de Ntare II se sont volontiers décrits comme des fils de Ntare I^er^ pour mieux légitimer leur nouveau rôle. Voir J.-P. CHRÉTIEN (1994 : 23-24).

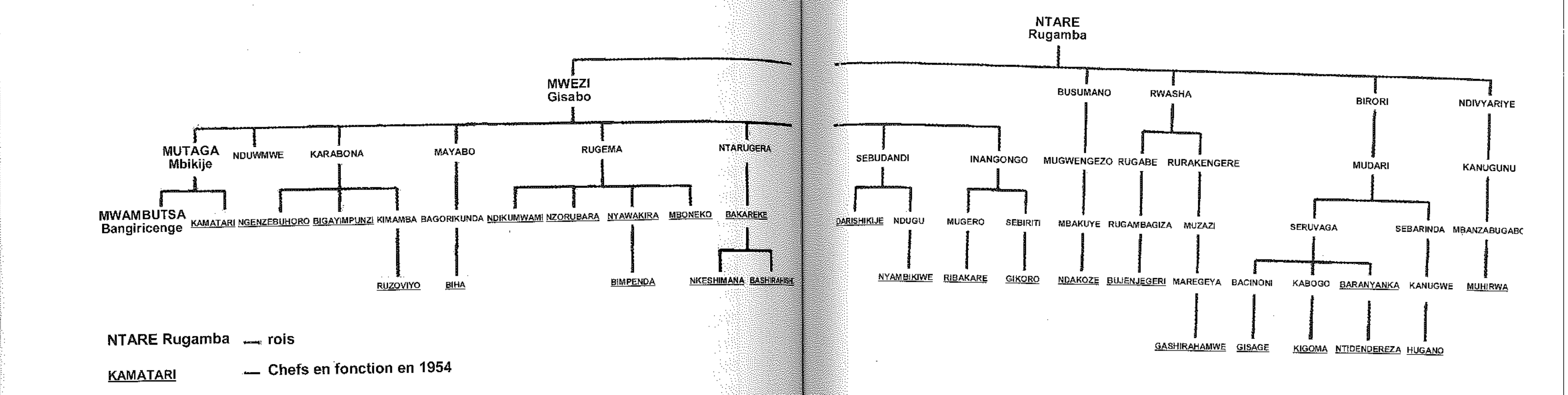
Rukundo. Le R.P. Canonica, familier de la cour royale au début du XX^e siècle, y ajoute les Bashoka, les Bakono, les Benengwe, les Banyakarama et les Banyagisaka. Les Babibe de leur côté présentent leur aïeul Mbibe tantôt comme compagnon de Ntare, tantôt comme fils d'un Mwezi I^er dont nous ne savons rien[2]. On assistait du même coup à un chassé-croisé entre une idéologie monarchique autochtone et une idéologie raciale d'introduction récente : les Batutsi influents se voulaient tous issus du roi fondateur, tandis que le discours historisant instauré en complicité entre les missionnaires et certains dirigeants burundais assimilait d'une part le *mwami* du Burundi à celui du Rwanda et d'autre part tous les rois de la région à des rejetons d'une conquête hamitique tutsi[3]. Des Batutsi se voyaient en Baganwa, tandis que les Baganwa étaient invités à se considérer comme des Batutsi supérieurs. Nous allons retrouver ces jeux idéologiques dans un contexte beaucoup plus actuel.

Quand les conquérants européens s'implantent dans le pays à partir de l'extrême fin du XIX^e siècle, militaires allemands (à partir de 1896) et Pères Blancs en majorité français (à partir de 1879), c'est très vite aux Baganwa des régions où ils s'implantent qu'ils vont s'intéresser. Dans les premiers récits laissés par les Allemands et dans les diaires des missions, outre quantité d'anecdotes et de portraits, on trouve la distinction claire entre les termes *muganwa* (prince), *mutware* (chef d'une manière générale) et *icariho* (délégué du chef, sous-chef si l'on veut). Néanmoins, pour ces premiers observateurs européens, hantés par l'hypothèse hamitique, c'est-à-dire par l'attribution de la fondation des royaumes à des conquérants venus d'Éthiopie et naturellement supérieurs aux « Bantous » de la région, les Baganwa sont rangés dans le même stock racial « hamito-sémite » que les Batutsi, comme on l'a vu.

Cela étant, la politique des colonisateurs successifs, allemands (1896-1916) puis belges (1916-1962), inspirée par le modèle britannique de l'*indirect rule* tel qu'il avait été mis en œuvre en Ouganda, a consisté à s'appuyer sur les structures politiques en place, c'est-à-dire sur les monarchies et leurs hiérarchies dirigeantes. Les Baganwa apparaissant comme les chefs par excellence, le terme *muganwa* a même fini par devenir synonyme de « chef » sous les Belges, tandis que l'ancien terme *mutware* ne désignait plus que les « sous-chefs ». Qui plus est, la plupart des chefs non princiers ont effectivement été peu à peu éliminés.

2. Voir J. GORJU (1938 : 56-60, « Origine légendaire des Batutsi, descendants de Ntare I ») ; témoignages de Rusonzera et Mikakaro, Papiers Georges Smets, dossier K, f. 21.
3. Sur ces manipulations des récits d'origine à partir des années 1930, voir J.-P. CHRÉTIEN (1984a ; 1993b).




NTARE
Rugamba
MWEZI
Gisabo
MUTAGA
Mbikije
NDUWMWE
KARABONA
MAYABO
RUGEMA
NTARUGERA
MWAMBUTSA
Bangiricenge
KAMATARI
NGENZEBUHORO
BIGAYIMPUNZI
KIMAMBA
BAGORIKUNDA
NDIKUMWAMI
NZORUBARA
NYAWAKIRA
MBONEKO
BAKAREKE
RUZOVIYO
BIHA
BIMPENDA
NKESHIMANA
BASHIRAHISHE
SEBUDANDI
INANGONGO
BUSUMANO
RWASHA
BIRORI
NDIVYARIYE
DARISHIKIJE
NDUGU
MUGERO
SEBIRITI
MUGWENGEZO
RUGABE
RURAKENGERE
MUDARI
KANUGUNU
NYAMBIKIWE
RIBAKARE
GIKORO
MBAKUYE
RUGAMBAGIZA
MUZAZI
SERUVAGA
SEBARINDA
MBANZABUGABO
NDAKOZE
BUJENJEGERI
MAREGEYA
BACINONI
KABOGO
BARANYANKA
KANUGWE
MUHIRWA
GASHIRAHAMWE
GISAGE
KIGOMA
NTIDENDEREZA
HUGANO
NTARE Rugamba — rois
KAMATARI — Chefs en fonction en 1954

Mais les colonisateurs ont voulu aussi « moderniser » le système, en sélectionnant les éléments jugés à la fois les plus éclairés, les plus respectés par leur population et les plus dociles à l'égard de l'administration, c'est-à-dire les princes instruits et baptisés. Dès 1934, la moitié d'entre eux savent lire et sont devenus chrétiens. Selon le principe lugardien du « double mandat » mis en œuvre au Burundi par le Résident Ryckmans, les chefs avaient en effet une double responsabilité, d'autorité à l'égard de leurs sujets et d'efficacité à l'égard des autorités coloniales. Le nombre des chefferies a diminué de façon à obtenir des territoires à peu près homogènes d'environ 20 000 habitants. En revanche, le domaine royal s'est rétréci et la neutralisation, avec le concours des Pères Blancs, des grands rituels royaux (notamment de la fête des semailles du sorgho), à partir de la fin des années 1920, affaiblit sensiblement l'autorité du *mwami* Mwambutsa (à l'époque encore un enfant) au profit de princes qui étaient ses oncles ou ses cousins plus âgés.

Ceux-ci se répartissent entre deux grandes lignées, nous l'avons vu, les Bezi et les Batare, eux-mêmes subdivisés en segments généalogiques avec leurs leaders et leurs implantations géographiques. On peut suivre l'influence croissante des Baganwa dans le Burundi nouveau de l'ère coloniale et la part des différentes fractions à travers les statistiques relatives par exemple aux détenteurs des fonctions de chef ou aux recrutements au groupe scolaire d'Astrida, le principal établissement postprimaire du Ruanda-Urundi. De 1932 à 1942, les élèves d'origine ganwa représentent un tiers des effectifs burundais de cet établissement, à égalité respective avec ceux d'origine tutsi ou d'origine hutu[4]. Ensuite les élèves d'origine hutu et surtout tutsi seront plus nombreux. Mais la mainmise ganwa est flagrante au niveau des postes de chefs : ils sont 69 % en 1929 et 74 % en 1954 ; les Batare passent de 42 à 23 %, mais les Bezi de 27 à 51 %. La carte et l'arbre généalogique ci-joints illustrent la situation en 1954. Ils laissent apparaître l'influence de branches très précises, celle de la famille du grand chef Baranyanka du côté des Batare et des descendants de deux frères aînés du roi Mwezi, Ntarugera et Rugema, des chefs puissants à l'époque allemande, du côté des Bezi[5]. Autrement dit, la carte politique princière reflète à la fois des généalogies et des stratégies propres à chaque moment de la domination coloniale. Certains des noms figurant sur la carte de 1954 se retrouveront dans la politique des années 1960.

4. J.-P. CHRÉTIEN (1993a : 323-327).
5. *Ibid.*, pp. 189-217 (« Féodalité ou féodalisation sous le Mandat belge »).

Déclin et clandestinité depuis l'indépendance

L'alliance entre le réseau princier et le pouvoir colonial belge s'était véritablement conclue avec la réforme administrative de 1930, qui avait favorisé de façon décisive les Baganwa dans le recrutement des autorités coutumières, comme nous venons de le voir, au détriment des catégories tutsi et surtout hutu. Ils avaient représenté un contingent toujours important de la section administrative du groupe scolaire d'Astrida. Ce n'est donc pas un hasard si les premiers « universitaires » (titulaires d'une licence) burundais ont été des princes, avec Louis Rwagasore, fils du *mwami* Mwambutsa, et Joseph Birori, fils du chef Baranyanka, qui seront au premier rang de la vie politique à la veille de l'indépendance.

Les deux grands partis créés officiellement en 1959, l'UPRONA (Unité et progrès national) et le PDC (Parti démocrate chrétien) sont dirigés par des princes, le premier surtout par des Bezi et le second par des Batare de la lignée de Baranyanka. L'UPRONA se référait expressément au règne du dernier *mwami* d'avant la conquête, Mwezi Gisabo, en adoptant le terme de *badasigana* (« les indéfectibles »), nom d'une armée de ce roi, pour désigner ses militants. Le Conseil supérieur du pays, une instance composée essentiellement de chefs, se fit très vite l'écho de cette effervescence politique.

Face à l'idée nationale, que les princes pouvaient incarner dans les années 1950, la Tutelle belge a d'abord tenté de les marginaliser. La déclaration gouvernementale du 10 novembre 1959, qui ouvre la transition vers l'autonomie, supprime les chefferies au profit de nouvelles circonscriptions intégrant les deux administrations, européenne et « coutumière ». De même, les sous-chefferies allaient être regroupées en communes. Les chefs deviendraient dans ce cadre des fonctionnaires sans mandat proprement politique. Au nom de la démocratisation, la Tutelle belge entreprenait de disqualifier tout le corps politique « traditionnel » qui semblait devenir trop remuant. Le but de la réforme était donc de détruire le système ganwa, comme le reconnaît lui-même le dernier gouverneur du Ruanda-Urundi, Jean-Paul Harroy, dans ses mémoires[6] : « En dépouillant ainsi les chefs de leurs anciennes prérogatives qui se rattachaient à leur état, on détruisait d'un seul coup tout l'édifice "féodal" ».

On sait que cette orientation fut encore plus poussée et ethnicisée au maximum dans le cas rwandais. Harroy le reconnaît[7] :

6. J.-P. HARROY (1987 : 342).
7. *Ibid.*, p. 343.

> « Le but principal de cette disposition fondamentale de la réforme concernait par priorité le Rwanda... et visait à permettre surtout la neutralisation des chefs rwandais presque tous UNAR, qui s'opposaient farouchement à tout allégement de l'oppression qu'une oligarchie tutsi exerçait sur les masses hutu ».

La mobilisation populaire réalisée par l'UPRONA, fondée sur le prestige toujours grand des chefs, mais surtout du *mwami*, auprès des masses paysannes, fit avorter la tentative antinationaliste belge. Mais les Baganwa dilapidèrent cette réussite par la poursuite et l'aggravation de leurs querelles factionnelles. Le prince Rwagasore, leader de l'UPRONA, même s'il gagna à lui des princes batare, se heurta à l'opposition acharnée du groupe des chefs liés à la famille Baranyanka. Cette opposition alla jusqu'à l'assassinat du prince au lendemain des élections de septembre 1961 : le 13 octobre, Rwagasore fut tué par un Grec lié aux fils Baranyanka, Birori et Nritdendereza, qui seront arrêtés et pendus après l'indépendance.

L'élimination des leaders des deux grandes forces politiques antagonistes ne mit néanmoins pas fin à l'influence du milieu ganwa sur la vie politique. Le successeur de Rwagasore à la tête du gouvernement fut le chef André Muhirwa, un Mutare, mais d'une autre lignée que celle de Baranyanka, et gendre du roi. Les différents gouvernements qui lui succédèrent jusqu'à la fin de la monarchie, entre 1962 et 1966, comptent toujours un à trois princes. En 1965, c'est encore un prince, le Muganwa Léopold Biha, qui constitue le gouvernement qui va être confronté à une tentative de putsch hutu en octobre de la même année[8]. Mais surtout, l'entourage du *mwami* Mwambutsa constitue une coterie qui garde son mot dans les décisions du pouvoir, jusque sous le règne éphémère de son fils Ntare V, entre juillet et novembre 1966[9]. Léopold Biha lui-même avait été durablement secrétaire du roi. Les anciens chefs Mbazumutima et Bimpenda occupent successivement le poste de « grand maréchal de la cour », d'où ils tirent de nombreuses ficelles. Le chef Bigayimpunzi dirige l'Institut agronomique, le chef Kana est longtemps gouverneur de la province de Gitega. L'abolition de la royauté fut, en 1966, le fruit d'un coup d'État militaire, mais aussi des aspirations d'une nouvelle génération d'intellectuels tutsi et hutu, hostiles à la reproduction d'un pouvoir princier jugé obsolète. Et, dès lors, c'est la rivalité « ethnique » hutu-tutsi qui va prendre le pas sur toutes les autres divisions.

Avec l'avènement de la République, les Baganwa entrent dans une sorte de clandestinité politique. La nouvelle classe dirigeante va être constituée notamment de Batutsi de la province de Bururi, au sud du pays, y compris de

8. Le roi Mwambutsa quitta définitivement le Burundi pour la Suisse après ce putsch.
9. R. LEMARCHAND (1970 : chap. XIV).

membres de clans hima, naguère plutôt méprisés. On assiste parfois à une véritable déchéance sociale des Baganwa. Certains exercent dès lors les métiers les plus ordinaires : chauffeur, comme un fils de Baranyanka ; secrétaire communal (à Gatara), comme Pierre Sabushimike, fils cadet du célèbre chef Nduwumwe. Certains vivotent comme de pauvres vieux paysans. J.-P. Chrétien a même rencontré à Fort-de-France une « princesse » mariée à un simple mécanicien martiniquais. Aujourd'hui, un ancien grand chef, Ildephonse Ribakare, petit-fils du roi Mwezi, ministre de l'économie en 1962, a sombré dans une telle pauvreté qu'il est devenu un va-nu-pieds arpentant les rues de Bujumbura.

Mouvement pour la renaissance du groupe « ganwa » (1992-1999)

L'avènement du multipartisme représenta pour le réseau princier une aubaine pour se remettre en selle et espérer un nouveau rôle sur l'échiquier politique national. Cette stratégie emprunte une triple orientation : la création d'un parti politique, l'organisation d'amicales regroupant exclusivement des Baganwa ainsi qu'une large campagne auprès des pouvoirs publics pour réclamer une reconnaissance de l'« ethnie ganwa ».

Du Parti royaliste parlementaire au Parti pour la réconciliation du peuple

C'est à la faveur de la ré-instauration du multipartisme au Burundi que le réseau princier ganwa tente de se reconstituer avec la création du Parti royaliste parlementaire (PRP) lancé par un certain Mathias Hitimana, ancien compagnon du *mwami* Charles Ndizeye tué au cours des événements de 1972. Beaucoup de membres de la catégorie ganwa adhèrent massivement à ce parti qui prône la restauration de la royauté, même si en fait le fondateur n'est pas à proprement parler un prince, car seule sa mère est mutarekazi.

Mais la Constitution de 1992 consacre le principe de la république et disqualifie tout mouvement ou parti se réclamant d'un idéal monarchique, obligeant du même coup les initiateurs du nouveau parti à imaginer d'autres cadres politique de référence. Et ce fut alors la création du Parti de la réconciliation du peuple, conservant ainsi le sigle tout en respectant les exigences de la loi sur les partis. Cette formation politique sera en fait l'un des partis à concourir aux élections présidentielles de 1993, même si les

couleurs du PRP n'étaient pas défendues par un prince mais par un Hutu dont le score ne dépassa pas 2 % des suffrages exprimés.

L'organisation « Ishaka » et le « cercle Mbariza »

Trois mois après le scrutin de 1993, le Burundi plongea dans une crise politico-ethnique dramatique où, dans différentes de régions du pays, les Baganwa, habituellement confondus avec les Tutsi, sont massacrés comme ces derniers. Cette crise fera émerger un mouvement ganwa visant de la part de ses membres à se démarquer des trois autres ethnies hutu, tutsi, twa. Ce mouvement se dote de représentants dont les plus connus sont Léopold Biha et André Muhirwa, deux anciens premiers ministres au lendemain de l'indépendance. On note également la présence de Henri Kana, ancien chef et ancien gouverneur de Gitega dans les années 1960, et de Charles Mbanzamihigo, également prince de sang et longtemps cadre du ministère de l'Intérieur. Ce mouvement, qui a surtout ses racines à Bujumbura, s'exprime à travers deux organisations informelles regroupant surtout des fonctionnaires de la capitale et sans base populaire réelle : l'une se nomme *Ishaka*[10], l'autre est le « cercle Mbariza » qui rassemble des étudiants de l'université du Burundi revendiquant une origine princière.

Ishaka est en fait une organisation connue des seuls initiés et ne comptant que des Baganwa qui se rencontrent périodiquement dans des pique-niques où chacun apporte sa cotisation. Seuls des princes prennent donc part à ces retrouvailles et, à cette occasion, chacun doit décliner le nom de son lignage et exposer sa généalogie, permettant de savoir à quelle lignée royale il se rattache.

Si le réseau princier le plus connu concerne surtout les descendants des deux rois du XIX^e^ siècle, Ntare Rugamba et Mwezi Gisabo, les membres d'*Ishaka* englobent d'autres clans princiers comme les Barango (des anciens Bataga), mais également des clans dont le caractère princier paraît encore plus discutable sur le plan historique, tels que les Babibe, les Bavuna, les Bavubikiro et les Bakundo.

Ce mouvement de renaissance ganwa essaie de s'imposer par une participation visible à certaines dates commémoratives impliquant la monarchie, en particulier le 13 octobre, date anniversaire de l'assassinat du héros Louis Rwagasore. On les trouvera par exemple assis ensemble en première ligne

10. Enquête du 12 octobre 1999 à Bujumbura auprès d'un membre. D'après l'informateur, le mot *ishaka* (sorgho) a été préféré au mot *ikigabiro* (bois sacré), car il symbolise ainsi la prospérité d'antan. Mais souvent, en changeant le ton sur la deuxième syllabe, le mot *ishaka* peut signifier « volontarisme » : ces Baganwa laissent courir et entretiennent ainsi une certaine ambiguïté sur la signification réelle de cette appellation.

durant la messe commémorative. Après la messe, une délégation de la famille ganwa dépose une gerbe de fleurs au mausolée du prince aux côtés des représentants du pouvoir.

Par ailleurs, pour la deuxième année consécutive, le groupe ganwa a organisé en 1999 une messe le 29 avril, jour anniversaire de l'assassinat du roi Charles Ndizeye en 1972. Il s'agit d'une initiative nouvelle qui témoigne de l'activité du réseau ganwa.

Certains membres du réseau militent maintenant pour le retour au Burundi de la dépouille du roi Mwambutsa mort en 1977 en exil en Suisse. Des visites régulières sont même faites à la reine Baramparaye, veuve du *mwami* Mwambutsa qui réside à Gitega et dont personne ne s'occupait auparavant.

Le « cercle *Mbariza* » est une autre initiative qui témoigne de la pénétration de l'idée ganwa dans la société. Ce cercle s'adresse aux jeunes princes étudiant à l'université du Burundi. Le nom de *Mbariza* n'a pas été choisi par hasard. Étymologiquement, il signifie « informe-moi ». Il s'agit aussi du nom personnel supposé d'un ancien roi (Mwambutsa I^er^), dont l'existence baigne par ailleurs dans des traditions de forme légendaire, même s'il a effectivement existé[11]. Les membres de ce cercle, dit-on, atteignent le chiffre de 300[12].

La revendication de la reconnaissance de l'« ethnie ganwa »

Sur le plan des médias internationaux comme de l'opinion publique en général, on parle, à propos de la crise burundaise, d'un « conflit hutu-tutsi », en faisant ainsi référence aux deux grandes catégories de la société burundaise. On évoque en effet l'existence de trois « ethnies », hutu, tutsi et twa, mais la réalité sociologique et historique enregistre aussi la catégorie[13] ganwa, bien connue de la recherche historique et anthropologique sur le Burundi. C'est cette catégorie qui a joué, on l'a vu, un rôle historique majeur dans le Burundi précolonial et même colonial. Ses représentants demandent aujourd'hui de la consacrer comme une « ethnie à part entière », à l'égal des autres.

11. Ce nom est attesté dans une tradition recueillie par l'historien belge Jan Vansina à la fin des années 1950 auprès d'un responsable du rituel de l'intronisation et a été repris (comme le plus crédible) dans l'histoire du Burundi précolonial que nous avons nous-même publiée en 1987. Lorsque la politique s'empare de l'histoire, les probabilités deviennent des certitudes... Voir J. VANSINA (1967 : 437) ; É. MWOROHA (dir.) (1987 : 129, 142, 144).
12. Enquête faite auprès des membres du Cercle, Bujumbura, 10 août 1999.
13. *Ubwoko* en kirundi, dans ce cas comme dans celui des Hutu, des Tutsi et des Twa.

La revendication s'adresse aux représentants des pouvoirs publics, d'une part le président de la République et le ministre des réformes institutionnelles, en ce qui concerne le pouvoir exécutif, et d'autre part le président de l'Assemblée nationale, relevant du pouvoir législatif. Mais le débat a pris une dimension régionale lorsque les délégués des Baganwa ont soumis la question au *mwalimu* Julius Nyerere, qui présidait les négociations d'Arusha censées déboucher sur de nouvelles orientations pour l'avenir politique du pays. Mais quelles stratégies et quelles démarches suit ce mouvement dans sa revendication d'une « reconnaissance de l'ethnie ganwa » ? Il s'agit d'abord de démontrer l'existence d'une catégorie propre qui aurait des droits.

Cette revendication officielle, dont l'objet consiste en une demande de redéfinition et de réintégration des Baganwa dans les familles composant la population du Burundi, débute avec une lettre que les « délégués des Baganwa » adressent le 25 avril 1996 au président Sylvestre Ntibantunganya :

> « Nous avons l'insigne honneur de vous demander de bien vouloir recevoir favorablement nos revendications qui consistent en la reconnaissance de la représentation de la "race" des Baganwa au même titre que les autres races existant, en l'occurrence bahutu-batutsi-batwa[14] ».

Un terme surprend ici, celui de « race », employé pour exprimer les réalité hutu-tutsi-twa, qui n'était plus utilisé depuis cinquante ans et qui trahit en fait la croyance des représentants des Baganwa dans les idéologies raciales en cours à l'époque coloniale. D'ailleurs, ils n'hésitent pas à se référer aux pratiques coloniales pour justifier l'usage de ce concept : « Les anciens livrets d'identité et autres documents officiels, on y lisait "race" = baganwa, batutsi, bahutu, batwa[15] ».

Si Ntibantuganya n'a pas eu le temps de donner suite à la requête ganwa, la question revint sur le tapis dès le retour de Pierre Buyoya au pouvoir. Il reçoit le 4 mai 1997 les délégués des Baganwa venus évoquer à nouveau la question de leur reconnaissance. Une correspondance du 9 juin 1997 adressée au président Buyoya concerne effectivement une demande de « reconnaissance de la famille des Baganwa, connue et citée historiquement au même titre que celles des Bahutu, des Batutsi et des Batwa[16] ».

Le droit d'être reconnu apparaît dans ce groupe ganwa comme une véritable obsession. Il est évoqué constamment, notamment dans une missive

14. Lettre des délégués des Baganwa au président de la République, Bujumbura, 25 avril 1996, p. 2.
15. *Ibid.*
16. Lettre au président de la République, Bujumbura, le 9 juin 1997, p. 2.

du 6 juin 1998 destinée toujours au président de la République. Ce droit ne serait pas, disent-ils, une innovation. « La famille ganwa est une composante au même titre que les Hutu, les Tutsi, les Twa de la société burundaise depuis des siècles[17] ».

Les intéressés présentent cette reconnaissance de l'« ethnie ganwa » comme un « droit naturel », et cette conception sera constamment défendue entre 1996 et 1999. « Cette question de reconnaissance de notre identité au même titre que les trois autres composantes de la nation nous semble être évidente car relevant du droit naturel ». Cet argument avait déjà été défendu auprès du président de l'Assemblée nationale : « N'est-ce pas faire fi de la loi de la nature qui a voulu que nous soyons une composante du peuple burundais ? N'est-ce pas aussi aller à l'encontre du droit universel de l'homme tel qu'institué par l'ONU[18] » ?

Enfin, la pertinence du droit naturel des Baganwa à leur « ethnie » sera réaffirmée en août lorsque leurs représentants s'adresseront au *mwalimu* Julius Nyerere, facilitateur des pourparlers inter-burundais d'Arusha : « L'existence des Baganwa [est] une réalité et vérité naturelle et même historique. En conséquence, aucune autorité, sauf Dieu, n'a le droit de priver ou d'arracher aux Baganwa leur identité[19] ».

Les délégués des Baganwa vont recourir dans leur combat à des références à la science historique, jugée « implacable » et « infaillible », et qui reconnaît l'existence de la catégorie ganwa. Ils s'offusquent de constater que le pouvoir ne reconnaît pas l'ethnie ganwa alors, disent-ils, que celle-ci existe officiellement depuis cinq siècles au Burundi comme les autres ethnies hutu, tutsi et twa. Les historiens, sociologues et linguistes du Burundi sont ainsi convoqués dans cette quête de reconnaissance de l'ethnie ganwa, comme on peut le relever dans un document adressé au président de l'Assemblée nationale du Burundi le 25 août 1998 :

> « Les chercheurs historiens tant burundais qu'étrangers ayant travaillé sur le Burundi sont unanimes et n'ont cessé de montrer et confirmer l'existence de quatre composantes au sein de la population burundaise. Ils n'ont jamais oublié qu'il y avait des erreurs et des confusions autour de la race des ganwa qu'on identifiait à tort à celle des Batutsi[20] ».

17. Lettre au président de la République, Bujumbura, 6 janvier 1998.
18. Lettre au président de l'Assemblée nationale, Bujumbura, 25 août 1998.
19. Lettre à Monsieur le facilitateur des pourparlers inter-burundais à Arusha, Bujumbura, 28 août 1999.
20. Lettre des délégués des Baganwa au président de l'Assemblée, Bujumbura, 25 août 1998, p. 2.

Heureux d'exhiber la caution scientifique de l'écrit, les Baganwa prennent un soin particulier à recenser les différents auteurs qui se sont intéressés à la spécificité ganwa. D'abord l'Allemand Hans Meyer, qui fut l'un des premiers auteurs à la relever lorsqu'il écrit : « Beaucoup d'Européens, même des officiers, confondent toujours les Batutsi et les Baganwa (*abaganwa*) bien que ce soit deux choses fondamentalement distinctes[21] ». Ils font aussi intervenir l'anthropologue belge Marcel d'Hertefelt, qui aurait écrit, dans la monographie sur *Les anciens royaumes de la région interlacustre méridionale : Rwanda, Burundi, Buha* : « Finalement il y a les *abaganwa*, les membres de la famille royale d'où sortent les rois. On ne les considère pas généralement comme les Tutsi ». Plus loin, ce même auteur ajouterait :

> « Il existe au Burundi les Baganwa ; strictement le terme muganwa veut dire "prince", membre de la famille royale et il y a beaucoup d'*abaganwa* qui ne remplissent pas de fonction de chef. D'autre part, il y a des cas rares d'un chef appelé *umuganwa* mais qui n'était pas membre de la famille royale[22] ».

L'auteur de ce passage (en fait l'anthropologue hollandais A. Trouwborst) soulignait à cette occasion la distinction à établir entre les Baganwa de sang royal et les *baganwa* de fonction apparus en particulier sous la colonisation belge.

La référence aux scientifiques n'a pas omis les témoignages d'auteurs burundais dans cette quête de reconnaissance de l'« ethnie ganwa ». C'est le cas du linguiste J.B. Ntahokaja qui, lui aussi, avait constaté l'existence de quatre composantes dans la population burundaise en affirmant : « Les *baganwa* en font une composante à part entière. Ces derniers appelés chefs par les colonisateurs, terme qui n'était attribué qu'à toute personne ayant, à cette époque, la fonction de commandement des chefferies[23] ». De même, Émile Mworoha est cité : « Beaucoup d'auteurs ont fait une confusion entre Baganwa et Batutsi. En réalité les *baganwa* ne sont ni hutu ni tutsi. Ils sont par définition les descendants du fondateur mythique dans la monarchie[24] ». Enfin vient Joseph Gahama, avec cette affirmation : « Dans la période précoloniale, la population se composait en réalité de quatre catégories

21. Extrait en fait d'une postface du R.P. Michael Van der Burgt, in H. MEYER (1984 : 232).
22. Lettre des Baganwa, 25 août 1998, citée ci-dessus. L'auteur de ces extraits est en fait Albert Trouwborst, *in* M. D'HERTEFELT *et al.* (1962 : 145, *passim*). On notera les inexactitudes des références bibliographiques, attestant des lectures hâtives faites moins pour comprendre le passé que pour trouver des autorités utilisables.
23. J.B. NTAHOKAJA (1978).
24. É. MWOROHA (1977 : 114).

sociales qui vivaient ensemble, parlant la même langue et partageant la même culture : les Bahutu, les Batutsi, les Batwa et les Baganwa[25] ».

Après s'être assurés de la pertinence scientifique de leur propos, les trois anciens chefs délégués des Baganwa, auteurs de la lettre que nous analysons ici, concluent d'une manière péremptoire :

> « Au vu de ce qui précède, il nous est incompréhensible, insupportable et même injustifiable que des confusions soient entretenues délibérément autour des Baganwa au moment où tout le monde doit être fier de ce qu'il est. Si aujourd'hui les Baganwa sont oubliés et rayés de la liste des Burundais, demain ce sera les Hutu ou les Tutsi ou alors les Twa seront oubliés[26] ».

La question fondamentale posée à ce propos dans l'historiographie burundaise reste l'interprétation de cette « division catégorielle ». Pour y répondre, il faut bien analyser le terme *ubwoko*. Il ne signifie ni « race », ni « tribu », ni « ethnie », mais « catégorie », « sorte », « variété » : il peut être appliqué à des essences d'arbres, des variétés de minerais ou à tout autre classement. Au XIX^e^ siècle, il ne désignait pas seulement les pseudo-ethnies bahutu, batutsi et batwa, mais effectivement aussi les Baganwa. Ce classement a conduit à parler aussi de « caste » ou de « rang ». Reconnaître l'existence spécifique de la catégorie ganwa dans l'ancienne société burundaise ne conduit pas à la définir automatiquement comme une « ethnie ». La question se pose certes aussi pour les Bahutu, les Batutsi et les Batwa, on le sait, mais elle se complique avec les Baganwa en fonction du système de la dégradation cyclique qui articule clairement cette catégorie au fonctionnement de l'institution royale, laquelle a disparu depuis plus d'une génération.

Recherche identitaire masquant revendication politique

Alors pourquoi les Baganwa revendiquent-ils obstinément une reconnaissance de leur « ethnie » ? Est-ce une simple recherche identitaire ou la démarche masque-t-elle des revendications politiques ?

Par une espèce de naïveté remarquable, les « représentants » de la catégorie ganwa se proclament comme les meilleurs connaisseurs des institutions, par exemple lors de cette séance du 4 mai 1997 où Muhirwa et Biha se targuent d'expliquer à Buyoya les « principales et primordiales bases

25. J. GAHAMA (1983 : 275).
26. *Op. cit.*, 25 août 1998, p. 5.

d'échelons de l'institution de l'*ubushingantahe*[27] ». Ces échelons sont incontournables, disent-ils, pour « confirmer la qualité réelle d'un *mushingantahe* choisi par le peuple de la colline sans aucune interférence de la politique générale du président, du gouverneur, de l'administrateur communal et du chef de zone ». Et d'ajouter dans une autre correspondance adressée à Buyoya : « C'est à notre grande surprise que nous avons constaté que vous connaissez parfaitement l'*umushingantahe* de colline[28] ». De même, lorsque les représentants des Baganwa s'adressent au *mwalimu* Nyerere, ils se définissent comme les grands défenseurs de la nation burundaise. Cette dimension politique apparaît bien dans cette correspondance du 7 décembre 1998 :

> « La composante ganwa a compté dans ses rangs à toutes les époques de valeureux défenseurs de la nation, de vrais pères du peuple ; ils n'ont commis d'autres crimes que d'avoir protégé cette population aujourd'hui maltraitée et massacrée par ses propres fils ; ces pseudo-fils qui ont tout fait pour la dénaturer et la déshumaniser[29] ».

Les Baganwa seraient donc durablement le « véritable ciment » de l'unité nationale. Ils se posent en modèles de leaders et affirment leur éminente responsabilité politique dans le pays.

Dans leur réquisitoire pour le recouvrement de leur « ethnie », les représentants des Baganwa s'en prennent également à la première République, qui « orchestra une intense campagne contre les baganwa et ceux-ci ne doivent leur survie qu'à la sagesse et à l'âme du peuple murundi ». Celui-ci, selon leur affirmation, les considère « toujours comme de paisibles et honorables citoyens malgré l'ingratitude et le mépris que les pouvoirs publics ne cessent de manifester à l'égard de ces anciens et loyaux serviteurs de la nation jusqu'à les priver de leur identité[30] ».

Ils dénoncent au passage les auteurs de l'exclusion ganwa qui se réclament du nom de Rwagasore, défini comme le Muganwa par excellence, et se permettent de tourner en dérision la « fameuse charte d'unité nationale » votée le 5 février 1991, qui n'empêcha pas la « déchirure du tissu social qui avait été solidement protégée, des siècles, par les Baganwa ».

La démarche des Baganwa visant à leur participation au débat national lancé dès le retour de Buyoya au pouvoir en 1996, comme aussi la requête formulée auprès du médiateur Nyerere réclamant leur intégration aux pourparlers inter-burundais d'Arusha, témoignent clairement des motivations

27. Sur cette institution, voir la contribution de Christine Deslaurier dans le présent ouvrage.
28. Lettre au président de la République, Bujumbura, le 9 juin 1998.
29. Lettre de Muhirwa, Biha et Kana à *mwalimu* Julius Nyerere, Bujumbura, le 7 décembre 1998.
30. *Ibid.*

politiques du mouvement. Au lendemain du lancement des négociations d'Arusha en 1998, ces Baganwa s'adressèrent au *mwalimu* pour être représentés dans les instances qui débattent de l'avenir du Burundi, se considérant, on l'a vu, comme les meilleurs connaisseurs de l'histoire du pays : « Personne ne peut prétendre connaître mieux que nous le passé de notre Patrie, et sans le passé on ne connaît ni le présent ni le futur[31] ».

Cette dimension politique va de pair avec un aspect sécuritaire. Il faut en effet souligner que la crise a exaspéré les passions ethniques et la peur généralisée qui les accompagne, ce qui amène les Baganwa à se réfugier en quelque sorte dans leur propre groupe. C'est dans ce contexte qu'ils associent la revendication ethnique à l'idée de sécurité, comme on a pu le constater à travers les écrits adressés à Buyoya et à Nyerere. Dans un message du 4 juillet 1999 à Buyoya, ils affirment par exemple qu'il serait impossible de « sécuriser celui dont on ne reconnaît pas l'existence ». Ils fourniront le 28 août 1999 le même argument à Nyerere, précisant que « ne pas reconnaître officiellement les Ganwa, c'est mettre tous les Baganwa dans une situation d'insécurité permanente ».

À ce niveau, on pourrait comparer ces réactions à d'autres démarches analogues d'ordre régional, clanique ou sub-ethnique (le phénomène hima), et aussi aux revendications de la communauté musulmane swahili.

Un mouvement de réhabilitation des Baganwa existe depuis ces années 1990. Ses principaux leaders sont d'anciens chefs ayant joué un rôle à l'époque coloniale et durant les premières années de l'indépendance. Il n'a pas de véritables bases populaires, même si un groupe d'étudiants semble s'y associer. Il ne s'articule pas sur un projet de restauration monarchiste qui pourrait lui donner une force de conviction mieux assurée. Ce mouvement a cependant des mobiles socio-politiques assez précis. Il cherche à fonder sa légitimité sur des aspects légendaires et « historiques », mais se trouve surtout favorisé par la crise politico-ethnique actuelle. Cette résurgence est une des manifestations de la crise de la citoyenneté burundaise selon les lignes de clivage d'un ethnisme militant. Par exemple, des leaders hutu semblent envisager de reconnaître politiquement ce mouvement. Le président de l'Assemblée nationale, un des leaders importants du FRODEBU[32], évoque régulièrement la nécessité de réhabiliter les Batwa et les Baganwa. La logique de ce projet demande à être éclairée à la fois idéologiquement et tactiquement. Une authentique réflexion historique peut aider en tout cas à la situer.

31. *Ibid.*
32. Front pour la démocratie au Burundi.